



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

FEUX DE FORÊT : LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER



Dans les bois, forêts, landes et plantations et jusqu'à une distance de 200 mètres, il est interdit à toute personne de :

- Porter ou d'allumer du feu ;
- Tirer des feux d'artifice et d'incinérer des végétaux sur pied ;
- Utiliser des allumettes, bougies, barbecues . . . ;
- Fumer sur les voies publiques traversant les forêts et les landes.



EN CAS DE FORTES CHALEURS

- Boire régulièrement de l'eau ;
 - Autant que possible, rester au frais ;
 - Fermer les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit ;
 - Mouiller son corps et se ventiler ;
 - Ne pas boire d'alcool ;
 - Manger en quantité suffisante ;
 - Éviter les efforts ;
 - Donner et prendre des nouvelles de ses proches. En cas de malaise, appeler le 15.
- Informations : www.santepubliquefrance.fr



REGISTRE DES PERSONNES « VULNÉRABLES »

Si vous ou l'un de vos proches êtes une personne considérée comme vulnérable (car vivant seule, non autonome, en situation de handicap, ne pouvant se déplacer), vous pouvez le signaler auprès de la mairie et être inscrit sur un registre du Centre communal d'action sociale. L'objectif est de pouvoir contacter ces personnes lors d'un événement exceptionnel.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2026

Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID). Le conseil municipal est invité à dresser une liste de contribuables, en nombre double, à partir de laquelle les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants seront désignés par la directrice des services fiscaux. Le conseil municipal à l'unanimité, propose les contribuables suivants : Titulaires : BEASSE Hervé, FERRÉ Geneviève, RAISON René, AUBIN Nadine, COCAULT Jean-Louis, HONORE Henri, GAUTIER Louis, VERRON Marie-Andrée, CADO Yoann, ROCHETTE Christian, GENDREAU Eric, VAILLANT Romane. Suppléants : PELTIER Eric, AIRAULT Mathieu, SORIN Marc, LEFEVRE Catherine, JAN Annie, MARION Pascaline, LECOMTE Christophe, HELARY Muriel, RUSSEIL Alain, REQUET Vivian, POINSIGNON Laurence, DIOT François.

Désignation des membres des comités consultatifs
Comité consultatif COMMUNICATION et LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS : présidé par Pascaline MARION. Membres élus : Catherine LEFEVRE, Laurence POINSIGNON, Éric GENDREAU, Gwenaëlle GAUCHET. Membres extérieurs : Hélène THOMAS, Isabelle LOUYER, Geneviève FERRÉ, Fabienne GATEL.
Comité consultatif CADRE DE VIE : présidé par Marc SORIN. Membres élus : Catherine LEFEVRE, Éric PELTIER, Vivian REQUET, Laurence POINSIGNON, Christian ROCHETTE. Membres extérieurs : Christèle THOMAS, Geneviève FERRÉ, Antoine DESILLES.

Vie scolaire. Evolution de la carte scolaire avec les écoles de Retiers.

La délibération du 10 mars 2005 prévoit d'accorder une dérogation pour la scolarisation dans les écoles publiques (maternelle et primaire) de Retiers des enfants domiciliés au Theil de Bretagne, dans les villages suivants : Le Burin, La Petite Rivière, La Rivière, Barbret, Le Pigeon Blanc, La Croiserie, Le Burin, Le Pré du Matz, La Fosse, Le Haut Village, La Boisclanerie, La Mazurais, La Châtaigneraie, Tourlehoux, La Jannaie, La Sablonnière, La Croix Verte, La Hussonnerie. Par ailleurs, par équité, la commune participe financièrement aux dépenses de fonctionnement des enfants de ce secteur géographique scolarisés dans l'école privée St Joseph - Ste Croix de Retiers. Considérant l'avis de la commission « vie scolaire », le conseil municipal, après avoir délibéré et voté, décide, à l'unanimité des votes exprimés (17 voix « pour »), de mettre fin à cette dérogation à compter de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027 et charge Mme la Maire de résilier la convention avec l'école privée St Joseph - Ste Croix, sous contrat d'association. Les dérogations déjà accordées pour l'école publique et en cours continue de s'appliquer.

Entretien de la voirie. Débroussaillage. Programme 2026.

Le Conseil municipal du Theil de Bretagne décide à l'unanimité, de retenir la proposition la moins-disante de l'entreprise Misériaux de Thourie s'élevant à 9 405 € ht soit la somme de 11 286 € ttc pour deux prestations ; les accotements à réaliser au mois de juin 2026, et, les accotements, talus et fossés, à réaliser au mois de novembre 2026.

AUTORISATIONS D'URBANISME RAPPEL

Avec l'approbation du nouveau plan local d'urbanisme en janvier dernier, la construction de clôtures et la démolition d'une construction sont soumises à autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de démolir). Vous pouvez déposer votre demande en ligne sur le site <https://supv.pu.sirap.com> ou la déposer directement en mairie en deux exemplaires ou l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à Mairie de Le Theil de Bretagne, 2 place de l'Eglise 35240 LE THEIL DE BRETAGNE.

FACTURATION SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les prestations des services périscolaires (garderie et restaurant scolaire) de juin et juillet seront facturées ensemble. Vous recevrez un avis des sommes à payer en juillet et l'échéance de paiement sera repoussée au 27 juillet 2026 (au lieu du 20).

INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES

La rentrée 2026-2027 aura lieu le **mardi 1er septembre 2026**. Les familles dont les enfants sont inscrits dans les écoles de la commune pour 2026-2027 vont bientôt recevoir un dossier d'inscription pour les services périscolaires par voie postale. Les documents complétés sont à remettre en mairie **avant le mardi 14 juillet**. Au-delà de cette date, une pénalité de 20 € par famille sera facturée. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 47 74 07.

SORTIE SENIORS À DINARD

Les CCAS des communes de Brie, Essé, Janzé, Le Theil de Bretagne et Retiers organisent une escapade à la mer pour les seniors en situation d'isolement ou de perte d'autonomie le **mardi 22 septembre 2026**.

Une journée de détente avec un repas à la « Crêperie du Roy » et une balade à pied sur la digue (adaptée aux personnes à mobilité réduite). Tarif : 30€ (transport en car gratuit).

Inscription près de la mairie du Theil de Bretagne **avant le mercredi 29 juillet**. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 47 74 07.



CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance le **lundi 6 juillet 2026 à 20h00**, à la Mairie, salle du conseil municipal.

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN AOÛT

VIVRE ENSEMBLE CHAQUE GESTE COMPTE

CIVISME

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

- ⇒ Dans les lieux publics, les déjections des animaux domestiques doivent être ramassées par leur propriétaire qui doivent se munir de leurs propres sacs.
- ⇒ Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics.
- ⇒ Les déchets sauvages sont interdits.
- ⇒ A chaque croisement route, piste cyclable, trottoir, la vigilance est de rigueur.

MODIFICATION D'UNE ANTENNE RELAIS

Un dossier d'information concernant la modification d'une antenne relais existante Bouygues Telecom, lieudit Beauvais, a été adressé à la mairie du Theil de Bretagne. Ce dossier est à la disposition du public à l'accueil de la mairie du Theil de Bretagne.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ — PASSEPORT

Vous partez en vacances, vous passez un examen cette année, avez-vous une pièce d'identité en cours de validité ? Pensez à vérifier. Tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité ou souhaitant faire renouveler sa CNI expirée peut faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>. Il en est de même pour une demande de passeport. Pensez à noter, à la fin de votre démarche, le numéro de pré-demande. Les justificatifs que vous devez fournir sont précisés sur le site. Pour finaliser la demande, vous devez prendre rendez-vous avec une mairie munie d'une borne biométrique. Les plus proches sont celles de Janzé et de La Guerche de Bretagne. Vous pouvez retrouver l'ensemble des mairies habilitées sur <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>.

VIGILANCE SÉCHERESSE

En cas de vigilance sécheresse pendant les mois d'été, vous pouvez consulter les restrictions en vigueur sur : <https://vigieau.gouv.fr> ou www.ille-et-vilaine.gouv.fr rubrique Publications légales — Arrêtés préfectoraux — Sécheresse

CLUB DE LA JOIE

- **Lundi 6 juillet 2026** : concours de palets aux parc des expositions (lieu-dit Le Burin) au Theil de Bretagne à **partir de 14h** A VENIR :
- **Jeudi 3 septembre 2026** : repas de secteur au parc des expositions (lieu-dit Le Burin) au Theil de Bretagne s'inscrire auprès de **Marie Thérèse POIRIER 0299477451**
- **Lundi 7 septembre 2026** : concours de palets au parc des expositions (lieu-dit Le Burin) au Theil de Bretagne Pour tous renseignements se rapprocher de : **Michael BODINIER : 06 70 51 32 83** ou **Marie Thérèse POIRIER : 02 99 47 74 51** Bonnes vacances à tous !

ANIMATIONS BIBLIO'THEIL

Anne-Sophie Quideau-Lachambre sera votre nouvelle médiathécaire et aura le plaisir de vous accueillir à la médiathèque à **partir du 1er juillet 2026**.
📖 HORAIRES : **mardi 16h30-18h30, mercredi 14h-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi 10h30-12h**. La médiathèque sera exceptionnellement fermée **le samedi 4 juillet et du 10 au 23 août 2026**.
📞 CONTACT : mediatheque.leteildebretagne@rafcom.bzh ou **02 99 47 73 55**

DON DU SANG

Vendredi 31 juillet de 8h45 à 19h à la salle du Chêne Jaune rue Paul Painlevé à Janzé. **Jeudi 13 août de 14h30 à 19h** à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SMICTOM SUD-EST 35

Collecte des ordures ménagères : **mercredi 01/07, jeudi 16/07, mercredi 29/07 et mercredis 12/08 et 26/08**. **02 99 74 44 47**, www.smictom-sudest35.fr.

BALAYAGE DU BOURG

Jeudis 16 juillet et 13 août à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser les voies libres afin de faciliter l'opération.

TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO

Pour l'année **2026-2027**, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) s'effectue en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>. La date limite des inscriptions aux transports scolaires est fixée au **16 juillet 2026** (photo d'identité couleur obligatoire). Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40€ sera appliquée. Renseignements : www.breizhgo.bzh ou **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h).

PIMMS MÉDIATION MOBILE

Prochaines permanences au Theil de Bretagne : **Lundi 27 juillet et lundi 24 août de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30**, salle des associations au centre socio-culturel Rosalie Lebreton. Contact : **0778819205** ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr

LE THEIL EN SELLE

Roche aux fées VTT organise **les 29 et 30 août** au stade André Hoisnard sa randonnée annuelle « Le Theil en selle ». Au programme, 1 circuit familial VTC de 15 km et 4 circuits VTT de 25, 35, 45 et 60 km, ainsi que 2 circuits Gravel de 50 et 80 km. **Le samedi à partir de 13h00 et le dimanche à partir de 08h00**. Tarif : 6 € sauf pour le circuit familial 5 € ; boisson et galette saucisse à l'arrivée. Contact mail : rocheauxfees.vtt@gmail.com



EN VOITURE NINA ET SIMON.E.S — CDIFF 35

Le lundi 27 juillet matin, le van itinérant du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 35 s'installera place de l'Eglise du Theil de Bretagne. Le CDIFF peut vous informer, sensibiliser et orienter sur tous les sujets en lien avec la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes : accès aux droits, vie affective et sexuelle, violences, insertion et genre. **02 99 30 80 89**

LE BONHEUR EST DANS LE TRACTEUR

Le 30 août, lieu-dit les Iffs au Theil de Bretagne. **À partir de 9h**, exposition de tracteurs, matériel ancien, défilé à **11h**, animation pour petits et grands. Repas sur réservation auprès des commerçants (cochon grillé au four, dessert) et restauration sur place. Organisé par le Comité des fêtes. Renseignements au **06 08 24 62 06**

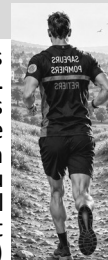


ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE RETIERS RECHERCHE BÉNÉVOLES

L'association « Notre épicerie », l'épicerie solidaire du territoire située à Retiers (8 rue Louis Pasteur), recherche des bénévoles tout au long de l'année dans la logistique, l'accueil, la vente ou l'entretien des locaux. Si vous souhaitez nous aider, contactez-nous à l'adresse mail : notre.epicerie.35@gmail.com

SAUVE QUI COURT

Course nature de 15km chronométrée dans les chemins de Retiers et du Theil de Bretagne le **11 octobre 2026**. Organisé par les Sapeurs Pompiers de Retiers, venez soutenir une bonne cause, l'association Myosotis 35 qui vient en aide aux enfants hospitalisés. **Départ à 9h** au Parc des expositions (lieu-dit Le Burin) au Theil de Bretagne. Les inscriptions en ligne sont d'ores et déjà ouvertes sur NextRun (prix : 12€) ou directement sur place le jour de l'événement dans la limite de 500 coureurs (podium, lot pour tous). Marche/randonnée pour ceux qui le souhaitent (prix : 5€), inscription seulement sur place (départ 5 min après les coureurs, gilet jaune obligatoire). Contact : aspretiers@gmail.com, **07 71 81 81 53**



ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés ! E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

Parution le **lundi 29 juin 2026**
Pour Infos-Le Theil de septembre 2026 articles à déposer pour le **14/08/2026** à la mairie.
Responsable de publication : Graziella VALLÉE
Rédaction et impression : Pascaline MARION et Secrétariat. Mairie : **02 99 47 74 07** - mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr
761 exemplaires.



LE THEIL DE BRETAGNE